



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

COMPRENDRE LA REVOLUTION (suite)

En janvier 1906, le renégat Charbonnel eut un entretien avec le ministre de l'Instruction Publique, le F. Bienvenu Martin. " La Raison " en rendit compte : " Je voyage beaucoup, dit le ministre, pour une cause que j'ai profondément à cœur, l'éducation des jeunes filles. Je suis allé inaugurer nombre de lycées et de collèges à leur usage. Nous arracherons la femme au couvent et à l'Eglise. L'homme fait la loi, la femme fait les moeurs. En entendant ces paroles, dit M. Charbonnel, je ne me sens pas de joie."

Or , ici, l'initiative avait été prise par les loges.

Le 6 septembre 1900, le Convent du Grand-Orient de France renvoya à l'étude des loges la recherche des moyens les plus efficaces pour établir l'influence des idées maçonniques sur les femmes, tenter de les arracher à l'influence des prêtres et créer telles institutions aptes à atteindre ce but .En exécution de ce voeu et d'autres semblables, le conseil de l'Ordre adressa à toutes les loges une circulaire (no 13) datée du 15 décembre 1902, leur disant : " La puissance du Clericalisme a été développée et consolidée grâce à la femme et c'est même grâce à elle que cette puissance mal-faisante se maintient et s'exerce. Il faut donc opposer, à la femme nourrie d'idées fausses et de superstitions ridicules, la femme forte, la femme maçonne ".

La corruption intellectuelle

Comme l'a dit Hurter, l'Eglise conquiert les plus savants de ses fils en les invitant sans cesse au travail, qu'il s'agisse de préciser ce qu'elle enseigne ou de réfuter ce qu'elle nie. La Révolution, elle, s'est surtout spécialisée dans le sarcasme , la calomnie, sinon l'incohérence de la critique. Bien loin de poursuivre loyalement son adversaire pied à pied, s'appliquant à le vaincre par la connaissance même des erreurs qu'elle aurait scrupuleusement démasquées, elle a inventé la "conspiration" du silence et sa réfutation prétenue de la doctrine catholique consiste d'abord à l'ignorer, à tout faire ensuite pour qu'elle soit ignorée aussi universellement que possible. Comme le prouve assez l'étude de nos programmes officiels, son éclectisme accepte tout. Nos jeunes bacheliers pourront avoir des lumières plus que suffisantes sur les sophismes de Kant, Spencer, Hume , Descartes , Stuart Mill ou Bergson, mais Thomas d'Aquin, pour eux, le plus souvent, n'évoquera rien de précis, sinon le formalisme d'une " scolastique " proclamée périmée.

Peur de la vérité et de la lumière.

Bric-à-brac de mots pipés et de formules équivoques, tel

apparaît surtout le fameux monument des " immortels principes ", qui sont comme l'âme et le dogme de notre actuelle civilisation. L'esprit s'y trouve comme emprisonné et tout y semble disposé pour rendre vain l'effort de ceux-là même qui, par réflexion personnelle, seraient disposés à sortir de ce cercle infernal.

Ce qu'il y a de plus funeste pour les peuples, après la Révolution, écrit Blanc de Saint-Bonnet, c'est la langue qu'elle a créée. Ce qu'il y a de plus redoutable après les révolutionnaires, ce sont les hommes qui emploient cette langue dont les mots sont autant de semences pour la Révolution... Ne jetons plus aux foules des termes dont on ne leur explique point le sens théologique et vrai. Il ne cessent d'engendrer les idées qui tiennent les masses en ébullition et les arrachent au devoir de la vie.

Tous les maîtres chrétiens qui ont traité du discernement des esprits se sont plus à désigner comme piège très ordinaire de l'ennemi infernal le style fumeux, les expressions vagues , le flou, le mal défini et le ténébreux dans la rédaction et la pensée.

Tout au contraire, disait Pie IX, " il faut rendre aux mots leur vraie signification ". Et Mgr Pie : " Il n'y a rien à espérer de ces paroles vagues et creuses, de ces banalités sonores, dont on a chargé et endormi, dans leur berceau ou à leur lit de mort, tous les régimes disparus Comment s'étonner, dès lors, que Rappoport ait exprimé une préférence contraire ?

La philosophie de Hegel, écrit-il , doit une grande partie de son succès à sa phraséologie obscure. Pour en comprendre la signification, celui qui étudiait son système devait tâtonner dans l'ombre avec l'inévitable résultat que chacun y trouvait ce qui lui convenait le mieux et y adoptait la signification qui était la plus conforme à sa personnalité et à ses désirs... C'est là le secret du succès de maintes doctrines obscures et contradictoires; elles s'accordent à tous les goûts et à tous les palais ; une nouvelle doctrine qui est claire, logique, sans mysticisme et sans contradiction attire rarement la forte majorité" ... Aussi bien, Proudhon s'écriera-t-il : " Notre principe à nous, c'est la négation de tout dogme; notre donnée le néant. Nier, toujours nier, c'est là notre méthode; elle nous a conduits à poser comme principes : en religion, l'athéisme; en politique, l'anarchie ; en économie publique , le non propriété". Et Rabaut-Saint Etienne, à la Constituante: " Pour rendre le peuple heureux, il faut le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses moeurs, changer les choses, tout détruire, oui tout détruire, puisque tout est à recréer. (A suivre)

LA PENSEE DU NOUVEL AGE (2)

Aux Etats-Unis, le Père Matthew Fox, dominicain, s'est fait remarquer l'an dernier par une condamnation un peu semblable à celle dirigée contre le franciscain Boff il y a quelques années : interdiction illimitée dans le temps de prêcher et d'enseigner. Le Père Fox a fondé en 1977 l'Institute in Culture and Creation Spirituality. Depuis 1983, cet institut s'est déplacé au Holy Names College à Oakland. On y offre des cours de massages, Yoga, Tai'Chi, culte de la déesse (goddess worship), et méditation Zen. Tous ces thèmes sont très chers à New Age et d'ailleurs les ténors du Nouvel Age, tel Fritjof Capra et Charlene Spretnak ont donné des conférences au collège du Père Fox. L'une des raisons de la condamnation du dominicain est, selon les mots du Cardinal Ratzinger, que Fox "en tant que directeur d'un institut qui se donne pour catholique a invité une sorcière (sic) du nom de Starhawk pour qu'elle enseigne dans cet institut".⁽¹⁾ Et les enseignements que le Père Fox prodigue dans son collège est effectivement plus proche des sorcières pratiquant le culte de Wicca tel Starhawk que de l'Eglise catholique. Il prône l'homosexualité dans le sens d'une spiritualité centrée sur la création (!) de préférence aux valeurs et aux structures familiales. Il a adopté les thèses les plus radicales des féministes à la New Age ; il enseigne, par exemple, dans un contexte panthéiste, que Dieu est comme un océan et nous comme des poissons : les poissons sont dans l'eau et l'eau est dans les poissons et la présence de l'un transpénètre l'autre.⁽²⁾ (Le culte des sorcières de Wicca est avant tout un culte satanique, il est à assimiler au culte de la "grande déesse", la Mère Terre ou la Mère Nature, avec des réminiscences de cultes païens où Isis, Astaré, Artémis, Gaia etc, font bon ménage...)

Une disciple du Père Fox, la Soeur Margaret Ferris, professeur au Séminaire St.Pierre près de Quebec y a invité la même sorcière Starhawk. Sous sa conduite , et avec d'autres sorcières du culte de Wicca, les séminaristes ont dansé des danses rituelles (pendant la messe ? L'article que nous avons sous les yeux laisse le supposer ...)⁽³⁾

En tout cela dans un séminaire catholique ! Ce fait n'est qu'un petit indice qui laisse deviner la profondeur de la pénétration de New Age dans une bonne partie de l'Eglise catholique outre-mer.

Mais sans conteste, le fer de lance de mouvement du Nouvel Age, celui qui a préparé le terrain à cette infiltration ou plutôt à cette invasion d'hétérodoxie dans l'Eglise catholique, c'est Theilhard de Chardin. On trouve dans ses œuvres un esprit semblables à celui qui anime un Père Fox et une Soeur Margaret , un panthéisme évolutionniste.

Nous ne sommes pas surpris d'entendre des adeptes du Nouvel Age eux-même qu'ils considèrent Theilhard de Chardin comme l'un de leurs Pères et que la Theilhard Foundation (Londres) participe très activement à la propagation des nouvelles idées de New Age (4). la parenté de pensée est en effet frappante entre le jésuite et le Nouvel Age.

Le Sommaire de théologie catholique (5) nous fournit dans sa quatrième partie, "les hérésies , les condamnations pontificales", les intéressantes lignes qui suivent:

" Dans une lettre du 4 novembre 1918, Teilhard remercie sa cousine Marguerite de lui avoir fait connaître le livre d'Edouard Schuré Les grands initiés, paru en 1887. Puis le 13 décembre 1918 , il lui écrit : " Je lis Schuré avec un immense plaisir : joie de trouver un esprit sympathique au mien ; plaisir de voir que mes essais de solution conviennent en somme parfaitement aux vues des Grands initiés ". Plus tard, Teilhard a lu L'Evolution divine de Schuré, paru en 1912 ".

" Il paraît évident que Teilhard s'est inspiré de Schuré, panthéiste et occultiste, pour écrire ses opuscules de 1916, dont les chapitres sont : I. L'éveil cosmique; II. La Communion avec la Terre ; III. La Communion avec Dieu; IV. La Communion avec Dieu par la Terre: le Christ cosmique et la Sainte Evolution ". Et Teilhard conclut : " Ceci est mon testament d'intellectuel ". Or, on est ici en plein panthéisme. D'ailleurs, en 1918, Teilhard déclarera, dans Mon Univers : " Je pense que je suis né avec une âme naturellement panthéiste ".

" Le poète panthéiste Edouard Schuré rêvait d'une synthèse spirituelle : réconciliation de la Science et de la Religion; transformation du Christianisme dans le sens ésotérique[^], entraînant le Judaïsme, l'Islamisme, le Bouddhisme (préface des Grands initiés, 1912). Et il terminait ainsi :

" De là cette conception de l'Evolution divine, dont j'offre à mes lecteurs la première partie : Du Sphinx au Christ, sans savoir si j'écrirai jamais la seconde : Du Christ à Lucifer ". (Edit. Perrin, Paris, 1912)

(Quant à considérer les lignes de Teilhard citées plus haut comme des erreurs de jeunesse, il suffit de voir ses écrits et les condamnations du Saint Siège qui s'étalent de 1917 à 1963 pour comprendre que ce sont au contraire celles qui dirigeront sa pensée tout au long de sa vie).

A voir combien un certain fond sous-jacent de l'œcuménisme et de théologie contemporains (cette dernière surtout est très marquée par le jésuite condamné) est proche de la tendance syncrétique et occultiste de New Age, on peut facilement deviner le rôle capital de Teilhard de Chardin, rôle qui le fait apparaître comme l'un des pontifes de la nouvelle Ère.

B.F. (Controverses No 12 Novembre 1989)

1. New Age und Satanismus, Eirma, Wiesbaden, 1989, p. 113
2. Angelus, novembre 1988, Angelus press, Dickinson, Texas,p.1
- 3 .New Age und Satanismus, Eirma, Wiesbaden, 1989, p.116
4. Geheime Gehirnwäsche, Reinhard König, Hänsler, Stuttgart, 1988, p.60
5. Somme de théologie dogmatique, Editions du bien public, Trois-rivières, Canada, 1969, p. 221-224.

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

sì sì no no

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin>> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19- 43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

MOTIF D'ESPOIR OU DE REPROCHE

Le 21 septembre dernier, Mgr Lefebvre a accompli soixante ans de sacerdoce. Soixante ans, passés jusqu'en 1960 en Afrique, d'abord comme simple missionnaire, puis comme évêque et vicaire apostolique de Dakar (Sénégal), puis encore comme Délégué Apostolique pour l'Afrique francophone et enfin, son travail apostolique ayant permis à Rome d'installer la hiérarchie catholique dans l'Afrique francophone, comme archevêque de Dakar. Quand, en 1962, Mgr Lefebvre laisse le siège de Dakar à un évêque africain formé par lui, il semble qu'il a terminé sa mission. En réalité une nouvelle mission l'attendait. Déjà en 1960, Mgr Lefebvre fait partie de la Commission Centrale Préparatoire du Concile Vatican II. C'est alors que se met en marche l'engrenage qui fera de lui un cas : le « cas Lefebvre ». Oui, parce que pour pouvoir continuer à dire « oui » à l'Église Catholique, Mgr Lefebvre devra dire « non » à certains textes de Vatican II et à la nouvelle orientation ecclésiale inspirée par l'*« esprit »* (libéral et œcuménique) du Concile ; il devra dire « non », en dernière analyse, à un pape, Paul VI, qui, séduit par les utopies du mauvais Maritain plus que par la Vérité catholique, favorisera, du haut de sa sublime dignité de Vicaire du Christ, la démolition de l'Église, œuvre des néo-modernistes, et, en confiant à ceux-ci les postes importants dans l'Église, assurera ainsi la continuation de leur prééminence même après sa mort.

De cette « autodémolition » de l'Église, sur laquelle Paul VI pleurera, après l'avoir provoquée, mais dont il ne cherchera pas les causes ni pour laquelle il ne donnera les remèdes, Mgr Lefebvre



Monseigneur Lefebvre
60 ans de Sacerdoce

indiquera, à de nombreuses reprises, à l'ex Saint-Office les causes et œuvrera sans relâches, pour secourir les âmes en ce temps de crise et préparer en même temps le renouveau de l'Église. Sa nouvelle mission ne lui attirera plus applaudissements et promotions, mais une série de censures canoniques. Cependant, malgré cela, il n'abandonnera pas le bon combat pour la défense de l'intégrité de la foi.

« Non, — disait-il en 1976 — je ne laisserai pas bonne conscience aux démolisseurs de l'Église en leur livrant ce qui

n'appartient qu'à Dieu, aux fidèles, à l'Église de toujours. Telles sont les raisons qui font que la situation vous paraît "bloquée" [avec le Vatican]. Mais ce n'est qu'une apparence. Le temps viendra où l'Église triomphera comme elle n'a jamais cessé de le faire... Que sont quelques années, quelques dizaines d'années, au regard de l'Éternité ? Je vous le disais tout à l'heure : il suffit d'attendre ! » (Non, Entretiens de José Hanu avec Mgr Lefebvre, éd. Stock, Paris.)

C'est avec cette certitude que Mgr Lefebvre fonde des séminaires et y forme des prêtres catholiques pour l'Église catholique, alors que l'Église s'enfonce dans une des crises les plus graves de son histoire. Quand la Rome des modernistes ne se reconnaît plus dans la foi catholique pour laquelle Mgr Lefebvre se bat depuis des années pour en défendre l'intégrité, dans ce moment le plus obscur, ce prélat ira jusqu'aux limites de son pouvoir épiscopal, transmettant le pouvoir d'ordre à quatre évêques d'une foi catholique intégrale. Et cela, pour sa Fraternité et les âmes en état de nécessité, mais aussi et surtout « pour l'Église ».

Toute l'œuvre de Mgr Lefebvre est un acte d'amour à la vérité immuable de l'Église et à la foi dans l'Église qui peut connaître des éclipses temporaires, mais ne disparaîtra pas tant qu'il n'y aura même qu'une seule âme à sauver sur la terre. Et c'est pour cela que la personne de Mgr Lefebvre, sans l'avoir cherché, est devenue pour tous, qu'on le veuille ou non, un point obligatoire de référence, motif d'espoir ou de reproche.

...

IL N'EXISTE PAS DE « CAS LEFEBVRE »

Un « cas » malgré lui

A bien regarder, le « cas Lefebvre » n'existe pas et n'a jamais existé.

On a parlé, en fait, du « cas Lefebvre », quand on aurait dû parler du « cas Paul VI », c'est-à-dire du cas d'un pape qui, sacrifiant la Vérité à une unité chimérique des « chrétiens », ou plutôt du genre humain entier, a ouvert la voie à une subversion doctrinale, disciplinaire et liturgique sans précédent dans l'histoire pourtant longue de l'Église. Sans cette subversion, Monseigneur Lefebvre ne serait jamais devenu un « cas » : il aurait été un évêque catholique, comme tant d'autres, plus zélé et saint que d'autres, mais, par ailleurs, comme il l'avait toujours été, parfaitement soumis au Pape et en harmonie avec ses collègues dans l'Éiscopat.

Paul VI, dans les dernières années de son pontificat, pleura publiquement sur l'*« autodestruction »* de l'Église, sur les « fumées de Satan » dans l'Église de Dieu, sur la « tempête » qui secouait violemment la barque de Pierre. Il se garda bien, pourtant, d'admettre que le premier coup de pioche à l'autodestruction de l'Église venait de lui, qu'il avait lui-même ouvert les fenêtres de l'Église aux fumées de Satan, et que ce fut sa main qui gouverna la barque de Pierre dans l'œil du cyclone. Il reste néanmoins vrai que, sans les faveurs de Paul VI, les modernistes, qui ont manœuvré le Concile et l'après-Concile, n'auraient rien pu faire ; et il reste tout aussi vrai que cette *« autodestruction »*, ces « fumées de Satan », cette « tempête » menaçant la barque de Pierre ont fait de Mgr Lefebvre un « cas » malgré lui. Mgr Lefebvre peut, en fait, affirmer en toute tranquillité d'âme n'avoir rien fait de son côté pour devenir un « cas ». Il a simplement refusé, comme il était de son devoir, de donner le plus petit coup de pioche pour détruire l'Église, d'ouvrir la plus petite ouverture aux fumées de Satan et il s'est obstiné à tenir éloignée de la tempête la partie du troupeau confiée à ses soins pastoraux.

Il le disait, avec la grande simplicité qui le caractérise, dans la fameuse homélie de Lille du 29/8/1976 :

« Je n'ai pas fait autre chose, et c'est ce que j'ai fait pendant trente années de ma vie sacerdotale. Ce qui m'a valu d'être évêque, ce qui m'a valu d'être délégué apostolique en Afrique, ce qui m'a valu d'être membre de la Commission centrale préconciliaire, ce qui m'a valu d'être assistant au trône pontifical. Que pouvais-je désirer comme preuve que Rome estimait que mon travail était un travail qui était profitable à l'Église et au bien des âmes ? Et voici que je fais la même chose, une œuvre tout à fait semblable à celle que j'ai accomplie pendant trente années, et voici que tout à coup

je suis suspens a divinis, peut-être bien-tôt excommunié, séparé de l'Église, renégat, que sais-je ? Est-ce possible ? Est-ce donc que ce que j'ai fait pendant trente ans était susceptible aussi d'une suspense a divinis ?

Je pense au contraire que si, à ce moment-là, j'avais formé des séminaristes comme on les forme maintenant dans les nouveaux séminaires, j'aurais été excommunié. Si j'avais, à ce moment-là, enseigné le catéchisme qu'on enseigne dans les écoles, on m'aurait dit hérétique. Et si j'avais dit la sainte messe comme on la dit maintenant, on m'aurait dit suspect d'hérésie, on m'aurait dit aussi hors de l'Église. Alors je ne comprends plus. Quelque chose précisément a changé dans l'Église... »

Le fond de toute l'affaire

« On nous dit : vous êtes seuls et isolés ! Mais non ! Nous avons tout le passé pour nous, les centaines de papes, tous les saints et tous ceux qui ont fait la même chose que nous faisons [...] Nous n'avons pas du tout à avoir peur, nous sommes un roc qui ne dépend pas de nous, justement ! Si cela dépendait de nous, nous pourrions avoir peur : c'est moi, c'est mes idées, j'ai inventé quelque chose, commencé quelque chose de nouveau. Non, ce n'est pas vrai, cela ne nous appartient pas. »

Ainsi parlait en septembre 1988 Mgr Lefebvre à ses séminaristes, au sujet du fond de toute l'affaire créée autour de sa personne.

Ce n'est pas Mgr Lefebvre qui a introduit quelque chose de nouveau dans l'Église : la liturgie que l'on célèbre dans ses Prieurés est la liturgie traditionnelle de l'Église romaine, la théologie que l'on enseigne dans ses séminaires est la théologie que les « nouveaux théologiens » appellent avec dédain « théologie romaine » ; la formation spirituelle de ses séminaristes se base sur les règles ascétiques dictées par les grands maîtres de la vie spirituelle de l'Église ; les ordres religieux fondés par lui, ou qui s'appuient sur lui, suivent les règles que la sagesse séculaire de l'Église a établies ou approuvées.

Mgr Lefebvre n'a pas d'idées personnelles ou d'innovations à justifier : tout le magistère de l'Église soutient ce qu'il dit, tout le passé de l'Église justifie ce qu'il fait. Quiconque le suit reçoit — pour utiliser une expression de saint Vincent de Lérins — Mgr Lefebvre avec l'Église et n'abandonne pas l'Église pour suivre Mgr Lefebvre (cf. *Commonitorium*, n. 17).

« Nous — disait le Père Thomas d'Aquin à dom Gérard — ne suivons pas Mgr Lefebvre ou Mgr de Castro Mayer

parce qu'ils sont Mgr Lefebvre ou Mgr de Castro Mayer, mais parce qu'ils sont pour nous les héritiers de la Foi de toujours et qu'ils la continuent. Si jamais ils venaient à abandonner cette Foi, nous les quitterions aussi. »

C'est aux innovateurs, à ceux qui ont agité ou imposé des idées personnelles, qui ont inventé quelque chose, qui ont commencé quelque chose de nouveau dans l'Église, c'est à eux de justifier ces nouveautés, démontrant, si possible, qu'elles sont dans l'Église à titre légitime, parce que dans la ligne de ce que l'Église a toujours cru et enseigné et non en contradiction, comme elles le sont, au contraire, d'une manière évidente.

Le « cas Paul VI »

Mgr Lefebvre, donc, montré du doigt comme un « cas » aux auditeurs et aux lecteurs ignorants des faits, renvoie en réalité au vrai cas : au cas d'un Pape dont le programme, pour parler comme Giulotti, pourrait être contenu dans cette formule : « *Moderniser le christianisme pour christianiser le modernisme* » (Poussière d'exil, 1928). Programme qui appartenait déjà au modernisme condamné par saint Pie X en tant que synthèse de toutes les hérésies et en ligne droite vers l'athéisme. « *Voilà qui suffit — écrit-il dans *Pascendi* — et surabondamment, pour montrer par combien de routes le modernisme conduit à l'athéisme et à l'anéantissement de toute religion. Le premier pas fut fait par le protestantisme, le second est fait par le modernisme, le prochain précipitera dans l'athéisme.* »

Et les tristes cas de l'Église postconciliaire, gouvernée par les modernistes, témoignent de la clairvoyance du Saint Pape.

Paul VI, au contraire, aveuglé par son utopie, n'hésita pas à mettre son autorité suprême dans l'Église au service du modernisme. D'où une série d'*« obéissances »* imposées de fait au nom de l'Église et qui ont affaibli ou détruit dans les âmes, avec la Foi de l'Église, la foi dans l'Église.

Ce n'est pas l'Église !

« Mais ce n'est pas l'Église — disait Mgr Lefebvre dans sa conférence à Rome du 6 juin 1977 — ce n'est pas l'Église catholique romaine qui fait tout ceci. » C'est vrai : ce n'est pas l'Église catholique. L'Église est toujours sainte, tout en ayant des membres pécheurs, parce que les péchés de ses fils, de ses ministres, des successeurs mêmes de Pierre, sont des péchés tout à fait personnels, imputables en aucune façon aux principes immuables de l'Église. La faillibilité du libre-arbitre, qui demeure même chez les successeurs de

Pierre, peut faire en sorte que la personne du Pape se dérobe aux *devoirs* de son propre état : « *Persona Papae potest renuere subesse officio Papae* », écrivait Gaetan qui avait connu le pontificat du Pape Borgia (in II. II. q39 a.1 n.6).

Quand les déficiences papales concernent le domaine de la morale, l'épreuve infligée à l'Église est déjà terrible. Quand ensuite la personne du Pape, contre la raison même de sa fonction, abuse de sa propre autorité pour donner le départ à des innovations qui altéreront la Foi, dans le but de contenter les « éloignés » et dans l'illusion de les faire devenir catholiques sans les convertir, on peut dire en effet que les ennemis de l'Église ont résolu leur problème d'Archimède : on leur a donné un point d'appui sur lequel faire levier pour détruire sans aucun effort l'unique et véritable Église : l'autodestruction de l'Église se fait alors au nom de Dieu et de l'obéissance due au Vicaire du Christ sur terre.

« *Vatican II* — disait en septembre 1988 Mgr Lefebvre à ses séminaristes — est bien plus un fruit, un résultat, qu'un commencement. Toutefois le Concile a malheureusement, quand même, été un commencement dans la législation de l'Église ; cela a décuplé les forces du mal, car l'Église en a pris elle-même la responsabilité, quand ceux qui étaient à la tête de l'Église ont pris eux-mêmes la responsabilité d'une réforme libérale, d'une révolution dans l'Église ».

Et en réalité nous sommes aujourd'hui à même de mesurer la force que prend une déviation imposée dans l'Église au nom de l'autorité suprême visible. Parce qu'alors l'infidélité à sa propre mission se diffuse irrésistiblement de la tête dans les membres : Évêques, prêtres et fidèles, le nombre des trompeurs et des trompés se multiplie ; le venin de l'erreur et de l'aberration morale fait son œuvre sans être contrarié. Il ne reste aux catholiques encore fidèles qu'à comptabiliser les ruines.

Le miroir brisé

Comment ne pas penser en ces temps si tristes au message de la Très Sainte Vierge à La Salette ? « *Les chefs, les pasteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a aveuglé leur intelligence : ils sont devenus des étoiles tombantes [de l'Apocalypse] que l'antique démon entraînera avec sa queue pour les faire périr... Beaucoup abandonneront la foi et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand... l'Église aura une crise horrible. La Sainte Foi de Dieu ayant été oubliée, chaque individu voudra se guider lui-même et être supérieur à ses semblables... L'Église subira une éclipse.* »

Ce message, bien qu'apprécié par Rome, fut ensuite traité comme le troisième secret de Fatima : le Saint Office a interdit presque tout de suite toute divulgation ou publication ultérieure, estimant qu'il donnait lieu à des critiques envers l'autorité ecclésiastique. Il faut dire qu'avec les messages de la Très Sainte Vierge, qui pourtant présentaient des

garanties d'authenticité de nature à obliger l'Église à les reconnaître, les membres de la hiérarchie se sont comportés comme ce malade qui, au lieu de prendre les médicaments nécessaires, brise le miroir qui lui montre sur son visage les signes d'une maladie mortelle.

Il est logique que, les remèdes surnaturels prescrits n'ayant pas été pris, la crise de la foi diagnostiquée par la Très Sainte Vierge à La Salette se soit répandue des chefs à la population, et, aujourd'hui, c'est une épidémie qui fait des ravages dans le monde catholique, où les ministres de l'Église ayant tué la foi en eux et chez les autres courent ouvertement à leur perte, et entraînent les âmes qu'ils ont le devoir de sauver. Non, nous n'avons pas à attendre de signes visibles et matériels : le châtiment annoncé à La Salette puis à Fatima par la Très Sainte Vierge est déjà sur nos têtes : un nuage sombre entoure l'Église, « colonne et fondement de la Vérité », les âmes avancent dans l'obscurité ; les individus et la société se précipitent de corruption en corruption.

L'apostasie généralisée

Le catholicisme actuel, ainsi que l'écrivait en 1971 Marcel de Corte, philosophe belge, professeur à l'université de Liège, « *est en proie à l'apostasie généralisée, il ne subsiste en lui que des groupes restreints de cellules surnaturellement saines, qui, à leur tour, risquent la corruption s'ils ne sont pas avertis à temps du danger* » (préface de « *Teilhard l'apostat* » de R. Valnèvre, éd. Volpe, Rome).

Et voilà que Mgr Lefebvre s'est trouvé être un « cas » seulement parce qu'il ne s'est pas soustrait au devoir d'avertir les âmes de ce danger. Très rapidement il devait gémir avec Isaïe : « *Je suis resté le seul des prophètes de Yaveh !* »

Le 13 avril 1978 il écrivait au cardinal Seper :

« *Éminence Révérendissime,*
Je ne puis croire que vous ne comprenez pas les motifs exacts de mon attitude qui est celle de milliers de catholiques et de nombreux prêtres parmi les plus fidèles à l'Église catholique et à la papauté [...] Nous ne voulons pas devenir œcuménistes libéraux, et ainsi trahir la cause du Règne de Notre Seigneur et la cause de l'Église, nous voulons demeurer catholiques. » (Mgr Lefebvre et le Saint-Office, *Itinéraires*, mai 1979, p. 114.)

En réalité, ce n'est pas que le cardinal Seper ne comprenne pas les motifs de l'attitude de Mgr Lefebvre. Seulement, Paul VI favorisait l'autodestruction de l'Église avec le poids de l'autorité reçue du Christ pour l'édifier, et le cardinal Seper, comme tant d'autres, ne savait ou ne voulait pas trouver le courage de lui résister. Ainsi, Mgr Lefebvre, se trouva seul à dire ce que les autres pensaient, mais ne disaient pas, et devint un « cas ».

Conscient de mener une lutte inégale contre l'autodestruction de l'Église conduite au nom de l'« obéissance » au Pape, Mgr Lefebvre se prépara au pire : « *Qui est l'instigateur, demandait-il dans cette lettre du 13 avril 1978, de ce faux*

œcuménisme dans l'Église, les responsables ? Nous préférions ne pas le savoir. Dieu le sait. Mais on peut nous frapper de tous les interdits et de toutes les censures que l'on voudra, nous entendons, avec la grâce de Dieu et l'assistance de la Vierge Marie, demeurer dans la foi catholique, et nous refusons de collaborer à la destruction de l'Église. »

Le petit troupeau

Peu de jours avant sa mort — nous a révélé Jean Guittton — Paul VI « *préoccupé par la force que la pensée non catholique était en train d'acquérir dans l'Église* » dit : « *il est nécessaire que subsiste un petit troupeau, pour petit qu'il soit* » (30 giorni-novembre 1986).

C'est une pensée tout à fait catholique : l'Église est indéfectible et donc, même dans les crises les plus terrifiantes, dans les éclipses les plus sombres, il y a un « petit troupeau », un « reste » qui conserve intacte la Foi de l'Église. Dieu seul connaît exactement la grandeur de ce troupeau, Dieu seul connaît aussi l'heure où l'Église, dans son intégrale beauté, refluirra à partir de ce petit troupeau. Mais la partie de ce petit troupeau qui s'était manifestée à lui, Paul VI l'avait persécutée et implacablement frappée dans son Pasteur, uniquement parce qu'il avait eu le tort de démontrer avec le Séminaire d'Écône que l'autodestruction de l'Église, sur laquelle ce même Paul VI pleurait, n'aurait jamais eu lieu si, au lieu de suivre ses chimères libérales, modernistes et œcuméniques, Paul VI avait donné le départ à l'unique réforme dont avait besoin l'Église : le rétablissement du sacerdoce catholique.

Eduardus

LA TRADITION « EXCOMMUNIÉE »

(Publications du COURRIER DE ROME)
2^e Édition

Recueil d'articles expliquant et justifiant les consécérations épiscopales d'Écône en juin 1988, avec en exclusivité, une note confidentielle de l'Épiscopat français avant les sacres d'Écône.

En vente à : Courrier de Rome
BP 44
78001 VERSAILLES
Prix : 60 Francs
(Remise par quantités. Nous consulter.)

Quelques extraits de presse concernant cette publication :

— (La) note confidentielle de l'Épiscopat français de janvier 1988... (est) à vrai dire ahurissante et très instructive. Si elle avait été connue avant les sacres de juin, je crois bien que pas un « traditionaliste » n'aurait eu la tentation de « se rallier ». (Bulletin Paroissial de Domqueur, n° 212, août 1989).

— « Dans cette note (de l'Épiscopat français) se remarque le chantage politique exercé par les évêques sur Rome » (Introibo, n° 66, oct-déc. 89).

— « Nous recommandons chaleureusement ce livre de documents en faveur des Sacres » (Le Combat de la Foi, n° 88, oct. 89).

« QUICONQUE SE REND COUPABLE EN UN SEUL POINT, DEVIENT TRANSGRESSEUR DE TOUS »

Mgr Lefebvre est aimé et vénéré de ces fidèles — et ils sont nombreux, tout particulièrement en France, Suisse, Allemagne, Amérique Latine etc. — à qui il a redonné cette patrie spirituelle qui leur fut arrachée par le tourbillon diabolique de l'« aggiornamento » conciliaire. Aujourd'hui, pour la hiérarchie, il est officiellement « schismatique » et « excommunié », et il ne peut en être autrement. Il serait insensé, en effet, de penser que les responsables actuels de la crise de l'Église, reconnaissent l'état de nécessité spirituelle dans lequel ils ont réduit les âmes, état qui a conduit Mgr Lefebvre, dans cette situation extraordinaire de l'Église, à user d'une manière extraordinaire, de son pouvoir épiscopal (cf. Courrier de Rome, septembre 1988 : *Ni schismatiques, ni excommuniés*).

D'autres encore, ou ont du mal à partager le jugement de Mgr Lefebvre sur l'orientation actuelle de l'Église, ou même restent perplexes devant ses initiatives qui sortent de l'ordinaire.

La Foi est intègre ou elle n'est pas

Certains disent : tout n'est pas mauvais. Il y a encore quelque chose de sain. Et ils ne réfléchissent pas que cela ne veut rien dire, quand il est question de la Foi.

« Les Ariens, les Montanistes, les Novatiens, les Quartodécimans, les Eutychiens — écrit Léon XIII — n'avaient assurément pas abandonné la doctrine catholique tout entière, mais seulement telle ou telle partie : et pourtant qui ne sait qu'ils ont été déclarés hérétiques et rejetés du sein de l'Église ? » (Satis Cognitum). La raison en est très simple :

« Car telle est la nature de la foi que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela. L'Église professe, en effet, que la foi est "une vertu surnaturelle par laquelle, sous l'inspiration et avec le secours de la grâce de Dieu, nous croyons que ce qui nous a été révélé par Lui est véritable : nous le croyons, non point à cause de la vérité intrinsèque des choses vues dans la lumière naturelle de notre raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même qui nous révèle ces vérités, et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper". » (Vatican I, sess. 3. C. 3 ; Dz 1789.)

« Si donc il y a un point qui ait été évidemment révélé par Dieu et que nous refusions de le croire, nous ne croyons absolument rien de la foi divine. Car le jugement que porte saint Jacques au sujet des fautes dans l'ordre moral, il faut l'appliquer aux erreurs de pensée dans l'ordre de la foi. "Quiconque se rend coupable en un seul point, devient transgresseur de tous". » (Jac. II, 10.)

« Cela est même beaucoup plus vrai des erreurs de la pensée. Ce n'est pas, en effet, au sens le plus propre qu'on peut appeler transgresseur de toute la loi celui qui a commis une faute morale ; car s'il peut sembler avoir méprisé la majesté de Dieu, auteur de toute la loi, ce mépris n'apparaît que par une sorte d'interprétation de la volonté du pécheur. Au contraire, celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine vérité et le motif propre de foi. "En beaucoup de points ils sont avec moi, en quelques-uns seulement, ils ne sont pas avec moi ; mais à cause de ces quelques points dans lesquels ils se séparent de moi, il ne leur sert de rien d'être avec moi en tout le reste." » (St Augustin, *Enarrat*, in Psalm. LIV, 19.)

« Rien n'est plus juste : car ceux qui ne prennent de la doctrine chrétienne que ce qu'ils veulent, s'appuient sur leur propre jugement et non sur la foi ; et, refusant de "réduire en ser-

vitude toute intelligence sous l'obéissance du Christ". » (I Cor. X, 15.)

« Ils obéissent en réalité à eux-mêmes plutôt qu'à Dieu. "Vous qui dans l'Evangile croyez ce qui vous plaît et refusez de croire ce qui vous déplaît, vous croyez à vous-mêmes, beaucoup plus qu'à l'Évangile". » (Lib. 17 *Contra Faustum Manich.* C. 3) (Satis Cognitum)

Donc, — écrit Léon XIII — « L'Église n'a jamais rien eu de plus à cœur, rien poursuivi avec plus d'effort, que de conserver de la façon la plus parfaite l'intégrité de la foi. »

Aujourd'hui, dans la tempête qui a secoué l'Église Catholique, après que Paul VI en eut ouvert les portes aux modernistes qui depuis longtemps cherchaient à y entrer, l'intégrité de la foi est devenue un vain mot, sans signification. Ceux qui parlent encore d'intégrité de la foi, sont taxés d'« intégrisme ». Et pourtant, la Foi catholique — enseigne l'Église — est intégrée ou elle n'existe pas du tout. En matière de foi, on ne peut pas être taxé d'« intégrisme » car on ne peut exagérer dans le fait de la conserver dans toute son intégrité, comme il en est aussi pour l'Église qui n'a jamais pensé exagérer en se fatigant pour « conserver de la façon la plus parfaite l'intégrité de la foi ». (Léon XIII, Encycl. citée.) L'Église catholique ne se contente pas de portions de Foi catholique : n'importe quelle secte protestante conserve des restes de Foi catholique, mais l'intégrité de la foi est seulement le propre de l'unique vraie Église du Christ.

Foi et obéissance

D'autres encore, tout en comprenant les motifs de résistance de Mgr Lefebvre, sont troublés par son conflit avec les autorités romaines. Pour eux — même s'ils ne le disent pas — l'obéissance est plus que la Foi. Alors que c'est exactement le contraire : l'obéissance est au service de la Foi, le primat même du Pape est au service de la Foi, le ministère épiscopal est au service de la Foi, l'Église elle-même existe d'abord pour conserver, défendre, expliquer et transmettre la foi dans son intégrité. Une hiérarchie qui demande « obéissance » à une orientation ecclésiale imposée de fait, par des indications jamais assez claires et toujours assez équivoques pour démolir la foi ou au moins l'affaiblir, est une hiérarchie qui manque à son devoir fondamental et abuse de son pouvoir : le catholique obéit au Pape, aux Évêques, aux Prêtres, avant tout pour conserver intégrée et intacte la Foi, et non pour la perdre complètement ou en partie. En de telles circonstances la résistance des catholiques non seulement est un devoir, mais c'est une condition nécessaire pour la renaissance de l'Église.

A situation extraordinaire, remèdes extraordinaires

En réalité, ceux qui restent perplexes devant l'œuvre de Mgr Lefebvre, se refusent de reconnaître l'extraordinaire gravité de la crise de la foi qui a investi l'Église dans les hommes de chair et d'os qui la composent et la gouvernent. Et pourtant, pour mesurer au moins en partie la situation extraordinaire dans l'Église, en nos jours, il suffit de considérer :

1) qu'un évêque, Mgr Lefebvre, pour pouvoir conserver intégrée, pour lui et pour les autres, la doctrine donnée pour certaine par l'Église jusqu'à Vatican II, a dû supplier un pape, Paul VI, de lui laisser la liberté de continuer l'« expérience » de la Tradition, et cela sans l'obtenir ; alors que le Pape, lui-même, par mandat divin, avait le devoir de conserver et de défendre cette même Tradition ;

2) que le même évêque, en vue d'une « réconciliation », a dû demander sans l'obtenir aux

autorités romaines pour lui et pour les autres, des « garanties » pour conserver intégrée la Foi constante de l'Église, que ces mêmes autorités avaient le devoir de conserver et de défendre ;

3) que la liberté pour l'« expérience de la Tradition », refusée pendant des années à Mgr Lefebvre, a été concédée limitée au domaine liturgique, seulement après que Mgr Lefebvre eut accompli les consécrations épiscopales, et précisément parce qu'il avait procédé à ces consécrations épiscopales, et avec le seul but d'éloigner de lui le plus grand nombre possible de « traditionalistes » ;

4) que ces « traditionalistes », qui ont accepté la main tendue du Vatican, cueillant pour eux des avantages là où Mgr Lefebvre avait reçu, aussi pour eux, une excommunication, sont considérés par la Rome des modernistes, à cause de leur foi catholique conservée intacte jusqu'à maintenant, comme une espèce diverse, rare et en voie d'extinction : catholiques à la « sensibilité classique » comme les a définis le cardinal Ratzinger ;

5) que ces « traditionalistes » n'ont d'autre intérêt, pour les autorités romaines, que de justifier devant l'opinion publique leur attitude vis à-vis de Mgr Lefebvre, démontrant ainsi — a posteriori — que n'existant pas l'« état de nécessité » pour faire les consécrations épiscopales, et, en outre, de servir de « miroir aux alouettes » pour ceux qui se reconnaissent dans les positions de Mgr Lefebvre ;

6) que ces mêmes « traditionalistes », tout en donnant l'impression d'avoir limité leur attachement à la Tradition à la seule liturgie, laissant pour le reste bonne conscience aux démolisseurs de l'Église, sont néanmoins mal vus et mis en difficulté par les évêques, les théologiens et les laïcs « engagés » dans la nouvelle orientation ecclésiale, lesquels disent, se condamnant par leur propre bouche, que le nouveau rite de la messe exprime une Foi différente.

Cette aversion des actuels détenteurs de l'autorité dans l'Église pour ceux qui restent fidèles à la doctrine donnée pour certaine par l'Église jusqu'à Vatican II est l'indice le plus incontestable de cette crise de la foi qui a investi le monde catholique, des autorités à la base ; c'est la preuve de la réelle existence d'un état de nécessité pour les âmes exposées au plus grave danger qui est celui de perdre la foi « parce que la foi est le commencement du salut (l'homme, le fondement et la racine de toute justification) » (Concile de Trente Dz 1532) ; cette aversion justifie donc l'usage extraordinaire du propre pouvoir épiscopal, comme l'a fait Mgr Lefebvre, pour assurer aux âmes les moyens nécessaires pour persévérer dans la foi tant que durera la crise dans l'Église.

Quels espoirs ?

Les espoirs de Mgr Lefebvre et de tous ceux qui résistent pour conserver la foi catholique sont les espoirs mêmes de l'Église. Paul VI a parlé d'« autodémolition » de l'Église. C'est une expression impropre parce que l'Église ne peut pas s'autodétruire, même si elle peut être soumise à des épreuves très dures par l'infidélité de ses propres ministres. L'Église, qui est indéfectible par promesse divine, rétablira comme toujours l'intégrité de la Foi catholique, en dispersant tous ses ennemis internes, avec leurs erreurs.

Alors, comme l'a écrit Mgr Lefebvre dans sa dernière lettre au Saint Père, la Rome, actuellement envahie par le modernisme, redeviendra la Rome catholique de toujours et le problème de la « réconciliation » de Mgr Lefebvre et de tous les « traditionalistes » ne se posera plus. Simplement parce que tout le monde catholique aura retrouvé ce que Mgr Lefebvre et les « traditionalistes » n'ont jamais perdu : l'intégrité de la foi catholique.

Raphaël

Oasis de vie catholique

Prévision manquée

Le cardinal Gagnon, en son temps, déclara que les consécérations épiscopales de Mgr Lefebvre provoqueraient une défection notable parmi ses fidèles. Prévision fondée sur l'attachement à Rome et au Pape qu'en sa qualité de visiteur il avait eu la possibilité de remarquer chez ces fidèles. Prévision amplement démentie par les faits comme l'a rappelé la presse à l'occasion du récent anniversaire des consécérations épiscopales ; et celà, malgré le tollé soulevé par un « schisme » inexistant, et par l'excommunication invalidement fulminée contre ces fidèles qui ont continué à fréquenter les Prieurés dirigés par les prêtres de Mgr Lefebvre. Ils ont ainsi, en ce qui les concerne, témoigné, de la façon la plus éloquente, de la réelle existence de cet état de nécessité auquel s'est référé Mgr Lefebvre en procédant aux consécérations épiscopales sans le mandat régulier pontifical.

« Misereor super turbam »

Que trouvent les fidèles dans les Prieurés de Mgr Lefebvre ? Des oasis de vie catholique. Et que voient-ils en dehors, autour d'eux ? Le désert de la foi.

Le soi-disant « peuple de Dieu » vit aujourd'hui dans l'ignorance, dans l'indifférence, dans le manque de respect pour les choses les plus sacrées et marche sur cette « large voie » qui mène à la perdition. La pénurie spirituelle des âmes est extrême : ceux qui ont soif d'une doctrine claire et sûre ne trouvent ni où, ni chez qui, aller la chercher ; ceux qui s'efforcent de conserver l'esprit et une certaine forme de piété catholique, sont considérés comme des rétrogrades, attachés à des formes de dévotion médiévales et sont même persécutés de sorte qu'ils ont besoin très fréquemment, étant privés d'appui, d'un courage héroïque pour persévéérer dans la foi.

En vérité, jamais la misère du peuple catholique ne fut aussi grande et universelle. Grande, parce que la foi est la première des vertus catholiques, sans laquelle aucune autre vertu ne peut subsister ; universelle, parce que la crise de la foi, partant des sommets de la hiérarchie, n'a épargné rien, ni personne.

« L'iniquité est venue des anciens, qui croyaient gouverner le peuple » (cf. Daniel, 13,5)

Un pape, qui a mis sa suprême autorité en tant que successeur de Pierre au service de son illusion libérale, moderniste et œcuménique ; des théologiens amateurs d'une « théologie » sans Dieu, remplis d'une science vaine, dont ils ont nourri démesurément leur vanité et leur orgueil, niant ou falsifiant la Parole de Dieu et du Magistère de l'Église ; des évêques soit complices, soit lâches, soit indifférents en face du désarroi et du besoin extrême des âmes, certains occupés à protéger et exalter les maîtres des erreurs et leurs fausses doctrines, d'autres induits par leur peu de foi à laisser commettre de nombreux péchés contre la foi comme si c'était une chose de peu d'importance ; des prêtres qui soit trahissent leur propre mission, soit ne la prennent

pas au sérieux, paralysés par des doutes de foi dans leur zèle sacerdotal : tous ceux-ci sont les principaux responsables de l'extinction ou de l'affaiblissement de la foi dans le peuple de Dieu.

L'effondrement de la Foi

La crise de la foi par laquelle on croit (foi subjective) se manifeste par le doute ou par la négation qui ont assailli tous les mystères de la foi que l'on croit (foi objective) : le péché originel, la Divinité et la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ sont niés et mis en doute dans les Universités pontificales et dans les publications pseudo-catholiques ; le mystère de la Très Sainte Eucharistie est désacralisé par un rite de la Sainte Messe, ambigu, hâtif, froid, vide, méconnaissable et profané par des pratiques telles que la Communion dans la main, qui tuent dans les âmes le respect dû au Corps de Dieu fait homme ; le sacrement de la pénitence est déprécié, négligé et remplacé par d'inutiles cérémonies pénitentielles collectives ; le culte de la Très Sainte Vierge Marie et de son Cœur Immaculé auquel Dieu a lié le salut du monde à Fatima, est laissé dans l'ombre ; le Primate du Pontife Romain est contesté de la même façon qu'est adulée sa personne et — ce qui est pire — n'est pas exercé par ce même successeur de Pierre ; l'unique et véritable Église en dehors de laquelle il n'y a pas de salut est méconnue par ses propres fils et ministres ; l'existence des anges bons ou mauvais est niée ou oubliée ; le culte des Saints est complètement négligé ; le jugement dernier, l'Enfer et le Paradis sont niés ou passés sous silence.

Dans le vide de la Foi : l'ouverture au monde

Avec les immuables certitudes de la Foi, la piété catholique, la pratique religieuse, la vie chrétienne se sont inévitablement écroulées.

L'« ouverture au monde » est venue pour remplir le vide du surnaturel : on a nié ou perdu de vue le Ciel et la Grâce, seuls la terre et l'homme ont une valeur. Les ministres de Dieu emploient aujourd'hui le même langage que le monde sans Dieu : l'homme est plus important que Dieu et ses problèmes sociaux et économiques, comme les plans et les efforts pour son bien-être terrestre, comptent plus que l'ultime fin surnaturelle : c'est l'esprit du monde dans l'Église de Dieu. Même les rites liturgiques et le soleil de la liturgie catholique qu'est le Saint Sacrifice de la Messe sont réduits à guère plus qu'une assemblée mondaine, occasion de rencontres et d'exhibition pour le « président » et l'« assemblée » correspondante. En vérité, aujourd'hui dans les églises, quand on ne donne pas aux fidèles l'erreur et le mal, on donne, au point de vue religieux, le vide absolu.

Pour l'homme « moderne », qui ne veut pas Dieu, on a voulu forger une religion « moderne », sans Dieu, sans prières, sans sacrifices, sans au-delà, sans ciel et sans enfer ; ce qui est en résumé la négation de toutes religions et même de toute dignité de

l'homme, dont la vie sans éternité n'a ni sens, ni but.

La crise de la foi et l'esprit mondain, justement parce qu'ils sont appuyés par les sommets de la hiérarchie, n'ont pas épargné les maisons religieuses qui, toujours plus pleines du monde et vides de Dieu, sont devenues, de lieux de prières et de vie intérieure qu'elles étaient, des lieux de décadence et même de scandale.

Le petit nombre de prêtres et de religieux encore pieux, qui déplorent le démantèlement de la Foi et de la vie religieuse, sont persécutés et réduits à l'isolement ; la peine qu'ils se donnent pour l'Église est dérisoire.

Très peu, presque tous des laïcs, sont réservés pour défendre par la parole et les écrits l'intégrité et la sûreté de la Foi catholique.

L'effroyable pauvreté du culte et des édifices témoigne contre cette époque sans foi, étant donné que la beauté, la dignité et la splendeur des églises ont marqué, dans l'histoire de l'Église, toutes les époques de foi profonde.

L'œcuménisme ou le « relâchement » dans l'Église

Même l'œcuménisme qui ne craint pas de taire, d'atténuer ou d'arranger la vérité, dans l'illusion de favoriser l'unité avec les « frères séparés » et le genre humain entier, témoigne de la perte ou tout du moins d'un effroyable affaiblissement de la foi.

L'œcuménisme, levier principal de l'autodestruction de l'Église, correspond parfaitement aux intentions des modernistes ainsi confessées par Loisy dans ses Mémoires :

« Le modernisme n'avait pas besoin d'opposer une doctrine à une autre doctrine, ni de fonder une Église nouvelle face à l'ancienne Église. L'Église existante était comme son point de départ et l'objet de son action. Il ne cherchait pas à faire accepter d'urgence un nouveau symbole ou à répudier son organisation séculière : mais il voulait la conduire à se relâcher dans son attitude intransigeante. » (V. II, p. 568.)

Mais, afin que l'Église ou mieux les hommes d'Église relâchent leurs « attitude intransigeante » face à l'erreur, il était nécessaire qu'ils ne croient plus, ou, tout du moins, qu'ils croient beaucoup moins. L'œcuménisme a offert le mirage qui justifiait ce relâchement.

L'horizon est encore obscur

On ne voit pas, au milieu de tant d'obscurité, d'aurore de renaissance : la foi des générations futures est piégée par les « nouveaux » catéchismes qui inoculent la négation, le doute et donc l'incroyance même chez les enfants, tandis que les « nouveaux » théologiens et la « nouvelle » théologie tuent la foi chez les rares candidats au Sacerdoce. Dans les séminaires survivants, on prépare pour l'Église une génération de prêtres pire que celle que l'on a actuellement et qui est déjà, en vérité, très mauvaise, parce que, tandis qu'elle parle de l'unité des « Églises », elle détruit l'unité extérieure de l'unique et véritable Église ; tandis qu'elle exalte l'amour, elle détruit l'ordre essentiel de l'amour, pré-

tendant aimer le prochain sans aimer ce Dieu pour l'amour de qui on doit aimer son prochain ; tandis qu'elle condamne le meurtre physique des innocents, mais tue sans remords les âmes des innocents.

À la racine du mal

Devant le désert de la foi, bien plus désolant et désolé que le désert africain qu'il avait connu comme missionnaire, Mgr Lefebvre n'a fait aucune polémique. Les polémiques sont venues après. Il a fondé des séminaires pour former, pour l'Église, une génération de prêtres à la foi vive et à la piété profonde. Il allait ainsi à la racine du mal, suivant le programme de Saint Pie X, qui dans sa première encyclique recommandait aux évêques : « *Que votre premier souci soit de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés, à le former chez les autres.* »

« C'est normal, commentait Mgr Lefebvre dans une retraite préchée à ses séminaristes — *Notre Seigneur, en formant ses Apôtres pendant ses années de vie publique, a fait un Séminaire !* » (septembre 1988).

Et l'Église, née d'un Séminaire, est toujours re-née dans ses périodes les plus sombres, de séminaires, c'est-à-dire du rétablissement du sacerdoce catholique.

Oasis dans le désert

Aujourd'hui, les Prieurés dirigés par les prêtres formés dans les Séminaires de Mgr Lefebvre, sont de véritables oasis de vie catholique dans le désert général de la foi et témoignent qu'autour d'un prêtre à la foi vive, la foi et la piété dans la population chrétienne refleurissent.

Dans les Prieurés, les fidèles trouvent des prêtres munis de la science sacrée nécessaire et, ce qui est mieux, pleins de foi, de piété, de zèle pour les âmes, séduits non par l'esprit du monde, mais par l'esprit du Christ et des Saints, mis courageusement au service de l'Église ; des prêtres, qui, en bref, honorent leur tenue sacerdotale portée sans respect humain.

Grâce à ces prêtres, certains fidèles ont retrouvé la foi et la paix qui leur avaient été arrachées par d'autres prêtres, corrompus par la chimère de l'« aggiornamento » conciliaire ; d'autres sont conscients d'avoir conservé la foi catholique, foi qu'ils voient perdre ou corrompue par le doute chez tant d'autres qui se sont laissé entraîner dans la nouvelle orientation de l'Église ; tous ont retrouvé ce qui ailleurs est piétiné et détruit : Foi, esprit de prières, amour de l'Eucharistie, dévotion à la Très Sainte Vierge, Exercices Spirituels, engagement pour une vie de grâce toujours et partout chrétienne et tous les autres biens qui ont toujours été propres à l'Église catholique.

Faut-il s'étonner que les fidèles n'aient pas voulu abandonner ces oasis de foi vive ? Qu'avaient à leur proposer les promoteurs du nouveau cours ecclésial, en dehors de la communion de nom avec le Successeur de Pierre ? (la communion substantielle, qui est dans la foi, ils savaient bien qu'elle n'était pas détruite). Rien d'autre que des ruines.

Les fidèles qui ont refusé la communion avec la Rome actuelle, ont simplement refusé d'être chassés à nouveau dans le désert. C'est pourquoi ils ont affronté sereinement la persécution qui, déjà depuis un certain temps, les menaçait à l'intérieur de la « nouvelle » Église et qui maintenant culmine dans l'excommunication. Cette même persécution

les conforte dans leurs convictions : être persécutés seulement pour vouloir conserver la foi catholique dans son intégrité est la huitième béatitude, mais, quand la persécution vient de l'intérieur même de l'Église, c'est aussi la preuve la plus évidente de l'énorme désastre qui a touché l'Église et de la situation extraordinairement grave dans laquelle elle se trouve.

L'histoire de l'Église enseigne qu'il y a déjà eu des périodes de décadence et de désolation provoquées par les ministres même de l'Église. En se refusant à indiquer les responsables et la responsabilité, les fidèles se limitent à ce que leur suggère le « *sensus fidei* », qui n'est autre que le bon sens surnaturel. Il est diabolique de vouloir détruire les quelques séminaires dans lesquels on forme encore des prêtres à la foi intègre et forte, à l'esprit de piété, à l'engagement ascétique et surtout au désir de perpétuer le sacrifice du calvaire, le moment le plus obscur et le plus riche de grâces de l'histoire, et la réelle Présence de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Tabernacle.

Non, malgré le « *battage* » des ennemis internes et externes de l'Église, les fidèles n'ont pas réussi à se persuader que Dieu ne regarde pas avec amour une œuvre dont le seul but est de donner à Dieu et à l'Église de bons prêtres qui, tandis qu'ils souffrent de la dévastation de l'unique Église de Dieu et prient pour ceux qui en sont responsables, préparent, en eux-mêmes, la renaissance du sacerdoce catholique, maintiennent les âmes dans l'intégrité de la Foi et dans la piété catholique, offrent à tous — prêtres, fidèles, religieux — soutien, protection et consolation contre la vague de désorientation diabolique qui a ravagé la Catholicité.

Paulinus

LA MANIÈRE INCORRECTE D'AFFRONTER LE « CAS LEFEBVRE »

Prémisse

Partir des consécrations épiscopales faites par Mgr Lefebvre est la manière la plus incorrecte d'affronter « le cas Lefebvre ». En effet, ces consécrations sont l'épilogue de la question doctrinale soulevée depuis longtemps par Mgr Lefebvre auprès de l'ex-Saint-Office. Le « cas Lefebvre doit être abordé, avant tout, sur le plan de la doctrine, et s'il en avait été ainsi, il n'y aurait rien eu à affronter sur le plan disciplinaire.

Et cela apparaît évident lorsqu'on parcourt le dossier des relations entre Mgr Lefebvre et l'ex-Saint-Office, publié intégralement dans *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre* (Itinéraires, numéro spécial, avril 1977), *Mgr Lefebvre et le Saint-Office* (Itinéraires, mai 1979) et *Mgr Lefebvre, vingt ans de combat pour le sacerdoce et la foi 1967-1987* (N.E.L.)

Question doctrinale

Mgr Lefebvre pose une question essentiellement doctrinale : quelques textes conciliaires et le post-concile se sont ouverts à des doctrines déjà condamnées par le magistère de l'Église ; en conséquence, il ne peut, en conscience, accepter le Concile dans son ensemble, ni se conformer à la nouvelle orientation de l'Église.

« *Veuillez trouver ci-joint les documents qui, je l'espère, apporteront la preuve que c'est par attachement à la doctrine infaillible de l'Église et aux successeurs de Pierre que nous nous voyons contraint d'exprimer des réserves dans nos paroles et dans nos actes vis-à-vis de la nouvelle et singulière orientation prise par le Saint-Siège à l'occasion du Concile Vatican II et après le Concile.* » (Mgr Lefebvre et le Saint-Office, p. 27.)

Les documents joints, qui, dans le volume cité, occupent les pages 28 à 109, montrent largement — un « *long texte* » dit le Cardinal Seper — le changement radical introduit dans l'Église principalement par la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse (*Dignitatis Humanae*) et par le *Novus Ordo Missae*.

Un comportement anormal, schismatique « in pectore »

Mgr Lefebvre a-t-il tort ? Il faut alors réfuter ses arguments, en démontrant, si cela est possible, que « l'orientation prise par le Saint-Siège » n'est ni « nouvelle » ni « singulière », et qu'il n'y a pas été introduit « un changement radical », mais que tout découle de la ligne suivie par l'Église jusqu'à Vatican II. En somme, il faut

affronter, avant tout et d'une manière correcte, la question de la divergence, de la nouvelle orientation prise par le Saint-Siège, d'avec ce qui a toujours été cru, enseigné et fait dans l'Église.

Au contraire, on assiste à un étrange comportement : l'ex-Saint-Office évite toujours la question doctrinale, en reportant le « cas Lefebvre » sur le plan disciplinaire. Ainsi, dès janvier 1978, le cardinal Seper oppose aux arguments doctrinaux de Mgr Lefebvre l'autorité du pape, lequel a la « potestas supraemna iurisdictionis », « non solum in rebus quae ad fidem et mores sed etiam in iis quae ad disciplinam et regimen (en italique dans le texte) Ecclesiae per totum orbem diffusae pertinent (Conc. Vat. I, Cost. Pastor Aeternus Dz 3064) : possède le plein et suprême pouvoir de juridiction sur toute l'Église, non seulement dans les choses de la foi et de la morale, mais aussi pour ce qui concerne sa discipline et son gouvernement. (op. cit. p. 24). Comme si Mgr Lefebvre avait soulevé un problème regardant la discipline et le gouvernement de l'Église, et non la doctrine !

Conclusion :

« La Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi estime que, par vos déclarations sur la soumission au Concile et aux réformes postconciliaires de Paul VI, — déclarations auxquelles s'accordent tout un comportement et en particulier des ordinations sacerdotales illicites, — vous êtes tombé dans une désobéissance grave, et que cet ensemble de déclarations et d'actes, de par leur logique propre, conduisent à un schisme. »

Nous sommes le 28 janvier 1978 et pour la Congrégation de la Foi, redevenue justement « Sacrée » pour l'occasion, Mgr Lefebvre est déjà « schismatique » *in pectore* (de la Congrégation, s'entend)

Il y a, pourtant, un « mais ».

Le schisme se place sur le plan de l'obéissance, c'est-à-dire, principalement sur le plan disciplinaire, alors que Mgr Lefebvre a posé une question principalement sur le plan doctrinal. S'il a tort — mais il faut le démontrer en réfutant ses arguments — il sera un hérétique, et non un schismatique ; dans tous les cas, il sera hérétique avant d'être schismatique : le déclarer « schismatique » en éludant la question doctrinale — comme cela sera, ensuite, fait — signifie reconnaître implicitement que sur le plan doctrinal, Mgr Lefebvre n'est pas condamnable. Par conséquent, n'est pas davantage condamnable, sa « désobéissance » qui rentre dans une de ces « séparations légitimes » du Pape, que les théologiens des époques perturbées de l'Église, ont bien soin de distinguer des « séparations illégitimes », qui sont les schismes (cf. Dictionnaire de théologie catholique, art schisme t. XIV, col. 1302).

En effet, quand est en danger l'intégrité de la foi, il n'y a pas de « désobéissance » qui tienne. L'obéissance illimitée quant à l'objet se doit à Dieu seul ; l'obéissance aveugle quant au mode se doit seulement à Dieu et au Magistère infallible. Pour le reste, en dehors de l'infalibilité, Notre Seigneur Jésus-Christ, et donc l'Église, ne demande pas aux catholiques une obéissance aveugle à son Vicaire : ce serait obliger les croyants, dans des circonstances comme celles du temps d'Honorius I ou de Jean XXII, ou de notre époque, à commettre des péchés contre la Foi ; ce qui est tout simplement absurde.

Magistère traditionnel et non inventif

Le 19 février 1981, le Cardinal Seper rappelle Mgr Lefebvre au « respect religieux de la volonté et de l'intelligence » « *religiosum voluntatis et intellectus obsequium* » dû au magistère authentique du Pontife Romain, même lorsqu'il ne parle pas « *ex cathedra* » et à l'enseignement sur la foi et les mœurs donné au nom du Christ par les évêques en communion avec le Pontife Romain » (Monseigneur Lefebvre. *Vingt ans de combat pour le sacerdoce et la foi*, p. 126). Respect dû, sans aucun doute, mais qui n'a pas à être aveugle, parce que le Pontife Romain « ne parle pas *ex cathedra* », et qui est donc subordonné à la condition que le magistère authentique, comme celui des évêques, soit comme Notre Seigneur Jésus-Christ l'a voulu, c'est-à-dire « traditionnel » et « non inventif » : « traditionnel » parce qu'il est ordonné seulement à conserver, énoncer, expliquer et défendre le dépôt de la Divine Révélation, finie avec la mort du dernier apôtre ; « non inventif » parce qu'il ne doit pas et ne peut pas ajouter au dépôt révélé une seule vérité : les nouveaux dogmes étaient déjà crus avant, implicitement, et étaient déjà contenus virtuellement ou directement dans l'Écriture et la Tradition (cf. Salaverri S.J. *De Ecclesia Christi III* n° 507 in *Sacrae Theologiae Summa BAC* Madrid). Lorsque par malheur le magistère non-infaillible (*mere authenticum*) devient « inventif » et « non traditionnel », il s'en suit qu'il n'a plus droit à un « religieux respect de la volonté et de l'intelligence ». Donc, Mgr Lefebvre a pleinement le droit de dénoncer, avec les arguments à l'appui, l'inconciabilité de certains textes conciliaires et de la nouvelle orientation ecclésiale avec le magistère traditionnel, et le cardinal Seper, en sa qualité de préfet de l'ex Saint-Office, a le devoir d'affronter la question, ce qui n'est pas une petite chose, et ce qui n'est pas sans très graves conséquences pour les âmes. Rappeler, *sic et simpliciter*, Mgr Lefebvre à un « *religiosum voluntatis et intellectus obsequium* » équivaut à exiger indûment pour « le magistère authentique du Pontife Romain même lorsqu'il ne parle pas *ex cathedra* » le même assentiment aveugle qui se doit au magistère infallible du pape, qui parle *ex-cathedra*.

L'ex-Saint-Office en difficulté

En réalité, en disant la vérité, comme son Maître, « sans se préoccuper de personne » (Mtt XXII, 16), Mgr Lefebvre a mis la Congrégation de la Foi en difficulté : pour condamner sur le plan doctrinal Mgr Lefebvre, qui s'en tient à ce qui a été la doctrine de l'Église jusqu'à Vatican II, la Congrégation pour la Foi doit accuser d'hérésie tout le passé de l'Église et, confessant ainsi la rupture de la nouvelle orientation ecclésiale d'avec le passé, condamner de fait Paul VI, qui a voulu ou au moins favorisé cette nouvelle orientation dans l'Église. Pour se soustraire à ce très grave embarras dans lequel l'a mis Mgr Lefebvre, l'ex-Saint-Office survole la question doctrinale et continue de traiter le « cas Lefebvre » comme un cas purement disciplinaire.

Méthodes modernistes

Seulement après l'excommunication infligée, inversant la logique qui veut que Mgr Lefebvre, s'il a tort, soit déclaré d'abord hérétique puis schismatique, on fera allusion très vaguement à une « hérésie » de Mgr Lefebvre. A quel sujet ? Au concept de « Tradition » ! Eh oui ! parce qu'il faut changer le concept de Tradition, pour pouvoir y « inscrire » les indescriptibles textes de Vatican II et condamner Mgr Lefebvre sur le plan doctrinal. Tant que le concept de Tradition restera celui que l'Église a toujours retenu, et que les Conciles de Trente et de Vatican I ont défini, Mgr Lefebvre aura raison et la Rome occupée par les modernistes aura tort. Ainsi, sans le vouloir, les modernistes confessent *ex ore suo* — par leur propre bouche — l'inconciabilité de leur « nouveauté » avec la Tradition.

Leur comportement vis-à-vis de Mgr Lefebvre ne surprend pas ceux qui connaissent la méthode utilisée par les modernistes durant le Concile et parfaitement illustrée par Mgr Colombo « théologien » de Paul VI : « *Changeons maintenant, disait-il, la collégialité épiscopale. Ensuite nous trouverons les arguments théologiques pour la justifier.* » (Cf. Lo Specchio, 25/2/1968, p. 25).

Avec ces méthodes des modernistes, Mgr Lefebvre, pour avoir fait une objection doctrinale, s'est trouvé... « schismatique » *in pectore* depuis 1978 et il ne faudrait pas s'étonner si un jour ou l'autre, il est déclaré aussi hérétique, sous réserve de trouver ensuite les raisons pour justifier une telle déclaration.

Le « rameau d'olivier »

Pendant des années, Mgr Lefebvre continue à parler avec son interlocuteur toujours sourd sur les questions doctrinales. Finalement, le 8 juillet 1987, insistant sur les justes raisons de la question, il écrit au Cardinal Ratzinger, successeur du Cardinal Seper :

« *Eminence, après bientôt vingt années de demandes instantes pour que soit encouragée et bénie l'expérience de la Tradition, demandes toujours restées sans réponse, c'est sans doute l'ultime appel, et devant Dieu et devant l'histoire de l'Église ; le Saint-Père et Vous-même porteriez la responsabilité d'une rupture définitive avec le passé de l'Église et avec son Magistère.*

Le Magistère d'aujourd'hui ne se suffit pas à lui-même, pour être dit catholique, s'il n'est la transmission du dépôt de la foi, c'est-à-dire de la Tradition. Un Magistère nouveau, sans racine dans le passé, et à plus forte raison, contraire au Magistère de toujours, ne peut-être que schismatique, sinon hérétique.

Une volonté permanente d'anéantissement de la tradition est une volonté suicidaire qui autorise, par le fait même, les vrais et fidèles catholiques à prendre toutes les initiatives nécessaires à la survie de l'Église et au salut des âmes. (Mgr Lefebvre, *Vingt ans de combat pour le sacerdoce et la foi*. pp. 146-147)

A un tel *ultimatum* de la part d'un évêque longuement « désobéissant », il aurait été logique que l'ex Saint-Office, s'il considère ainsi Mgr Lefebvre, réponde par les mesures qui s'imposaient. De Rome, au contraire part la ... colombe avec le rameau d'Olivier : comme réponse, le cardinal Ratzinger propose une série de solutions pour le « cas Lefebvre », mais sur le plan exclusivement pratique, évitant encore une fois la

question doctrinale. Pour le cardinal Ratzinger, pour être exact, cette question n'existe même pas, vu qu'il propose, entre autres, la reconnaissance du « charisme » propre de la Fraternité Sacerdotale fondée par Mgr Lefebvre ; charisme qui est justement de conserver et de défendre la Tradition de l'Église.

Cette soudaine politique de la main tendue, passant au-dessus des questions doctrinales, vise clairement à renverser les positions devant l'opinion publique : démontrant inexistant l'état de nécessité auquel Mgr Lefebvre fait allusion dans sa lettre, les généreuses propositions romaines sur le plan pratique déchargeant sur lui la responsabilité de la future rupture, qui est avant tout sur le plan doctrinal ; et ceci, soit qu'il refuse de trouver un accord, soit que, dans le cours des négociations, il refuse des compromis inacceptables ; chose qu'il n'était pas difficile de prévoir. Le fait est que les négociations qui ont suivi ont alimenté l'illusion que le « cas Lefebvre » pouvait se résoudre facilement, alors qu'il n'en est pas ainsi ; la question doctrinale, jusqu'à maintenant non réglée, conditionne nécessairement toute négociation sur le plan pratique.

J'espère qu'ils seront logiques, mais...

« Quel sera le résultat de la visite du cardinal Gagnon — dit Mgr Lefebvre dans une homélie, le 13 décembre 1987 — il m'est bien difficile de vous le dire [...] à Rome, constatant les bienfaits de cette résistance et de ce maintien de la foi catholique dans les coeurs et dans les esprits, ils devraient logiquement nous aider à maintenir cette foi catholique [...] J'espère qu'ils seront logiques [...] Mais je n'en suis pas du tout certain. A cause du poids actuel dans toute cette Église modernisée et moderniste de ces théories qui empoisonnent leurs esprits, je ne serais pas du tout surpris qu'ils cherchent par tous les moyens à faire en sorte que nous nous rapprochions d'eux et de l'esprit du Concile. (Fideliter, janvier-février 1988)

Le déroulement des négociations, puis, les déclarations explicites du Cardinal Gagnon, confirment que, justement, la « réconciliation » était le but poursuivi par Rome et que, par conséquent, aucune réconciliation ne sera possible tant que la question doctrinale ne sera pas abordée (cf. : Avvenire 17/6/1988).

« Il ne s'agit pas de nous-mêmes »

Après l'échec des négociations, le cardinal Ratzinger parla à la télévision italienne d'une méfiance « traumatique » de Mgr Lefebvre. Non. C'est une méfiance lucide et logique : l'unité de communion dans l'Église se fonde sur l'unité de Foi (cf. Léon XIII *Satis Cognitum*).

Quand il n'y a pas cette unité de Foi — en totalité ou en partie —, il ne peut y avoir aucune unité de communion.

Mgr Lefebvre disait, en septembre 1988, aux séminaristes d'Écône : « On ne peut pas donner la main aux destructeurs de l'Église qui ont dans l'autre main un marteau pour détruire l'Église ! Il faut savoir ce que l'on veut : ou bien nous voulons construire l'Église, ou bien nous voulons la détruire. Si nous nous mettons avec les destructeurs, si nous nous rangeons sous leur autorité, nous approuvons par le fait

même, indirectement sinon explicitement, la destruction de l'Église. Nous ne pouvons pas dire que tout est résolu entre nous. Ce serait déplorable. »

Et, faisant allusion à ceux qui ont jeté l'éponge, se contentant de récolter quelque profit du nouveau sacrifice de Mgr Lefebvre, il continue : « Nous souffrons de tous ces déchirements, de tous les abandons en quelque sorte, de ceux qui sont fatigués de se trouver depuis longtemps dans une situation délicate, difficile, dure et pénible. Mais on ne doit pas se fatiguer car il ne s'agit pas de nous mais de la Foi de toujours, de la Tradition, de la continuité et de la croissance de l'Église. Alors, nous n'avons pas le droit de dire : je suis fatigué de lutter. Maintenant j'ai envie de me soumettre à l'autorité. Non, se soumettre à l'autorité, cela ne va pas, si l'autorité ne défend pas la Foi ! [et collabore à la démolir]. »

État de nécessité

« Les malheurs de l'Église, désormais évidents, connus de tous [...] ne peuvent que s'aggraver tant que ceux qui sont à la barre de l'Église ne reprennent pas l'orientation et le cap de toujours », a écrit, le 26 février 1978, Mgr Lefebvre au Cardinal Seper, et les faits lui ont donné raison. Maintenant, les négociations avec Rome ont fait tomber tout espoir d'un arrêt à brève échéance de la crise de l'Église. Il ne reste plus pour le futur qu'à pourvoir aux âmes en état de nécessité, tant que le salutaire redressement ne sera pas imprimé à la barre de l'Église. La théologie morale enseigne :

1) qu'il peut y avoir un état de nécessité non seulement pour les corps dans les biens d'ordre matériel, mais aussi pour les âmes dans les biens d'ordre spirituel ;

2) que dans un tel cas, on est tenu, même au prix de graves inconvénients, de secourir les âmes en état de grave nécessité, qui, autrement, viendraient à se trouver privées des moyens nécessaires au salut éternel. Et, si le devoir de sa fonction le demande, on doit secourir ces âmes, même au prix de la vie (cf. Roberti Polazzini, *Dizionario di teologia morale*, éd. Studium, Roma, article : nécessité).

Pour secourir les âmes en état de nécessité, Mgr Lefebvre s'est déjà exposé à une injuste et invalide suspense *a divinis*. Comme évêque, il peut faire une dernière chose : transmettre le seul pouvoir d'ordre (le pouvoir de juridiction n'entre pas dans ses prérogatives) à des personnes de confiance, qui continuent son œuvre, avec le même amour de Rome et de la papauté, et dans la même résistance à tout ce qui démolit de l'intérieur l'Église catholique. Pour faire cela, Mgr Lefebvre doit aller contre les lois qui disciplinent actuellement l'exercice du pouvoir d'ordre des évêques. Mais, la théologie morale enseigne aussi que l'état de nécessité des âmes, plus encore que l'état de nécessité des corps, est une raison valable pour ne pas observer la loi, c'est-à-dire une circonstance par la force de laquelle, en une situation déterminée, pour un sujet déterminé, vient à césser le devoir d'observer la loi quelle qu'elle soit : naturelle-prescriptive, divine-positive, humaine, exceptée la loi naturelle prohibitive, parce qu'elle interdit des actes intrinsèquement mauvais (cf. op. cit. article : nécessité e causa scusante).

« Il y a des cas extrêmes, disait le car-

dinal Pie — dans lesquelles les règles disciplinaires s'évanouissent devant la loi divine ; que dis-je ? il est des cas, même ordinaires, Jésus-Christ m'en est garant, dans lesquels la loi divine s'efface devant le droit naturel. » « Qui de vous, disait le divin Maître, si le bœuf ou l'âne de son prochain vient à tomber dans une fosse, ne l'en tirera pas sur le champ, même un jour de sabbat ? » (Luc XV, 5). Or, quand une loi fondamentale comme celle du sabbat cède pour une pareille cause, que dirions-nous lorsqu'il s'agit non pas seulement de sauver la vie d'une fille d'Abraham, mais de porter secours, en un péril extrême, à la mère commune de tous les hommes, à l'épouse du Christ, à l'Église de Dieu ? Hanc autem filiam Abrahae non apertuit solvi ? (Luc XIII, 16). (Discours pour la solennité de la réception des reliques de Saint Émilien, 8 novembre 1859, Œuvres, t. 3, p. 504).

Et ainsi, Mgr Lefebvre « prenant conseil de son bon sens, comme de sa foi et de son courage » (discours cité), procède aux consécrations épiscopales déjà annoncées.

Aujourd'hui, avec un recul de plusieurs années, il apparaît évident qu'il n'a pas fondé une nouvelle « Église », avec une nouvelle hiérarchie, en opposition à l'Église catholique romaine : il a simplement assuré aux âmes en état de nécessité les moyens de salut, propres à l'Église catholique, en attendant que cette conjoncture très grave de l'histoire de l'Église soit surmontée.

Quand la crise finira, il sera rendu aussi justice à la rectitude de ses intentions et de son œuvre. Il y a un an, les consécrations épiscopales firent que de « schismatique » *in pectore*. Mgr Lefebvre se trouva déclaré officiellement « schismatique », sans que l'ex Saint-Office ait pris la peine de se prononcer sur la question doctrinale qui lui est posée depuis des années, et de laquelle est née l'état de nécessité pour les âmes et, par suite, pour lui. Ainsi le « cas Lefebvre », toujours abordé d'une manière incorrecte, a été officiellement conclu d'une manière encore plus incorrecte.

Hilario

Rédacteur : Abbé E. de Taveau,
Via Madonna degli Angeli 14
00049 VELLETRI
Rome

Directeur : B. de Roquefeuil

Le problème de l'heure présente

Ce livre de 420 pages a été édité en 1904. Il est disponible à notre secrétariat, au prix de Fr. 16.-

L'auteur de cet ouvrage a été animé du désir de scruter dans son fond le mal dont souffre la société actuelle, et de voir s'il y a pour elle un espoir de guérison. « J'ai seulement fait ici, un amas de fleurs étrangères, n'ayant fourni du mien que le fil à lier. » (Ces paroles de Montaigne résument la composition de ce livre.)

L'EUCHARISTIE UNIT LE CIEL ET LA TERRE (suite)

Le Verbe incarné est "l'Unique médiateur entre Dieu et les hommes" (Tim II, 5) Cette médiation se réalise par l'union hypostatique qui unit l'humanité à la divinité et par la Rédemption que le Verbe incarné a accomplie. Il est le pont par lequel il faut passer pour aller à Dieu, pour remonter vers Dieu.

C'est ce que Dieu lui-même dit à sainte Catherine de Sienne : " Tous se noyaient dans ce torrent (du péché, du démon et du monde), et aucun, avec toutes ses justices personnelles, ne pouvait arriver à la vie éternelle. C'est pourquoi, voulant porter remède à de si grands maux, qui étaient vôtres, je vous ais donné mon Fils comme un pont, sur lequel vous puissiez passer le fleuve sans vous noyer. Ce fleuve c'est la mer pleine de tempêtes de cette vie ténébreuse..." (Livre 1, 2e réponse, 1er, chap. v).

Or l'Eucharistie est le prolongement sacramental de l'Incarnation. Notre-Seigneur, monté au Ciel, n'a pas voulu nous laisser seuls. Il nous a laissé sa Présence réelle eucharistique.

L'Eucharistie est donc aussi un pont entre Dieu et les hommes. Elle ne fait même qu'un seul pont avec Notre-Seigneur.

Comment cela ?

En ce que le seul et même corps du Christ, physiquement présent au Ciel, est aussi présent sur la terre sous toutes les espèces eucharistiques,, dans tous les tabernacles du monde. " Il n'y a en effet aucune contradiction, enseignent les Pères du concile de Trente à ce que notre Sauveur siège lui-même toujours à la droite du Père dans les cieux, selon un mode d'existence qui est naturel, et à ce que néanmoins il nous soit, en d'autres lieux, sacramentellement présent en sa substance, dans un monde d'existence que nos mots peuvent sans doute à peine exprimer, mais que notre intelligence éclairée par la foi peut cependant reconnaître et que nous devons croire fermement comme une chose possible à Dieu " Session XIII, chap. 1).

Le concile atteste donc la foi en la présence simultanée de Jésus-Christ au Ciel et sur la terre selon un mode entièrement différent dans l'un et l'autre cas.

Au Ciel, le Corps de Jésus-Christ est présent de la manière qui convient naturellement aux corps, c'est-à-dire présent localement, selon sa grandeur naturelle et en contact avec le lieu qui le circonscrit, qui l'entoure.

Sur l'autel, dans l'Hostie consacrée, le Corps du Christ - on l'appelle alors le Corps Eucharistique du Christ - est présent sacramentellement sans son étendue naturelle. Car les dimensions du Corps du Christ selon leur mode naturel d'être sont beaucoup plus grandes que celles de l'Hostie. Le Corps du Christ est présent là avec ses dimensions, mais celles-ci ne s'y trouvent pas avec leur étendue propre. Ses dimensions s'y trouvent, mais par mode de substance, mode d'être qui se distingue de l'ordre de la quantité. Aussi le Corps du Christ ne se trouve-t-il pas dans ,le Saint-Sacrement selon le mode d'être naturel des corps. Il s'y trouve, non pas comme dans un lieu, mais par mode de substance. La substance, en effet , a pour nature d'être tout entière dans le tout et tout entière dans chaque partie du tout. Ainsi le Corps Eucharistique du Christ se trouve totalement dans l'Hostie consacrée et totalement aussi sous chaque partie des espèces eucharistiques.

Cependant les espèces eucharistiques du pain localisent sacramentellement le Corps Eucharistique du Christ. C'est-à-dire que la substance du Corps du Christ est présente à cet endroit précis où se trouve l'Hostie consacrée. Par conséquent le Corps du Christ est présent vraiment, réellement et substantiellement sous les espèces eucharistiques du pain en toutes les Hosties du monde, mais pas à côté d'Elles.

Ces explications et celles que nous avons exposées au sujet du dogme de la transsubstantiation nous donnent une certaine intelligence de ce fait, qui est une vérité indémontrable de notre foi, de la présence simultanée de l'unique Corps du Christ au Ciel et dans le tabernacle.

Le Christ, assis à la droite de son Père, ne quitte pas le Ciel et, cependant, Il se rend présent sacramentellement sur l'autel par la consécration.

Son unique Corps glorieux, impassible. qui ne peut donc être ni multiplié ni divisé ni distendu, tout en restant au Ciel, est rendu présent sur l'autel par la consécration. Là, au Ciel , Il est présent localement selon le mode naturel d'être des corps. Ici, sur l'autel, Il est présent sacramentellement et par le mode de substance.

Nous avons rappelé cet élément de doctrine dans le but de mettre en valeur cette relation très spéciale que Dieu a voulu établir entre le Ciel des élus et la terre des viateurs par le moyen du Corps Eucharistique du Christ. Le Corps Eucharistique du Christ relie la terre au Ciel d'une façon réelle, d'une manière toute particulière, proportionnée à notre nature d'homme - composé d'une âme et

d'un corps., l'homme atteint normalement ce qui est spirituel par le moyen de signes sensibles -. La portée spirituelle de cette doctrine est immense. Elle nous plonge dans le divin. Pensons donc qu'à la Messe , lorsque le prêtre consacre, le Ciel littéralement investit la terre. Pensons, quand le prêtre élève l'Hostie consacrée, à ce lien transcendant entre l'autel et le Ciel. Le prêtre élève l'Hostie vers la Croix, il élève vers le Ciel, car c'est le même Corps du Christ, l'unique Corps du Christ qui est au Ciel et qui est présenté à l'adoration des fidèles.

Pensons que le tabernacle nous relie sans discontinuité au Ciel, où le Christ ressuscité et glorieux siège à la droite du Père et nous attend pour nous combler des joies de sa présence physique, après qu'Il nous ait comblés, ici-bas, des joies de sa présence sacramentelle.

Le Carmel d'Auschwitz : la grande désillusion

Dans "l'Hebdo" du 14 septembre, Téo Klein (l'un des négociateurs juifs) nous apprend que "ce sont les cardinaux catholiques qui ont, d'emblée, reconnu le caractère symbolique d'Auschwitz. Ce sont eux qui ont proposé le transfert des carmélites. Nous, nous n'avons rien imposé (...) Et c'est là que se trouve l'un des noeuds du problème . D'un côté nous trouvons des plénipotentiaires catholiques qui sont prêts à tout accepter, et qui ont tout accepté parce qu'ils ont tout proposé et de l'autre des plénipotentiaires juifs qui acceptent... ce qu'ils n'ont pas eu besoin de réclamer. Cette attitude singulière pour des représentants de l'Eglise catholique ne pouvait que provoquer une désunion parmi le clergé.

Une partie du clergé pense comme le cardinal Decourtray, une autre ne l'entend pas de cette oreille. Mgr Glemp, primat de l'Eglise de Pologne, celui qui "remet ça " comme le titra fort élégamment " le Matin " de Lausanne, rappela le déséquilibre entre les parties juives et les catholiques lors de la rencontre de Genève. " Il ne peut y avoir d'accord juste lorsqu'il a été conclu par deux parties dont l'une avait le fouet à la main et l'autre portait l'attelage ". Cette dénonciation du rôle de la délégation catholique ne pouvait pas passer inaperçue. Elle ne passa pas inaperçue. Mais la malhonnêteté avec laquelle la presse rapporta ces propos en dit long sur le véritable diktat juif qui pèse actuellement dans l'information . " Chers juifs, ne nous parlez pas comme une nation au-dessus des autres et ne nous dictez pas des devoirs impossibles à remplir. Les actions menées contre les carmélites d'Auschwitz choquent les polonais et violent notre souveraineté acquise si douloureusement. Vous avez le pouvoir des

Ici il nous faut admirer, il nous faut contempler, il nous faut rendre grâces. Il faut nous laisser envahir par la foi. "Car il n'est point et il ne fut jamais de nation si grande, qui eût des dieux proches d'elle, comme notre Dieu nous est présent " (Saint Thomas d'Aquin, Office du Très Saint-Sacrement, Leçon IV).

Une telle vérité devrait nous faire aimer passionnément la Messe et nous rendre comme fou du tabernacle. Elle doit au moins nous inciter à éléver notre âme plus souvent vers les choses divines., à tendre vers le Ciel. Car l'Eucharistie c'est le Verbe incarné qui se penche vers nous pour nous attirer à Lui. C'est le Sauveur qui nous tend la main, qui nous offre son Corps, pour nous hisser de la terre à Lui, pour nous entraîner vers son Bonheur.

Jean-Paul ANDRE (A suivre)

mass media à votre entière disposition dans de nombreux pays. Ne les laissez pas véhiculer l'antipolonisme" C'est par ces paroles fortes que le cardinal Glemp s'est attiré les foudres de la presse. Après la campagne de dénigrement de l'Eglise catholique, l'attaque par un commando de sept juifs new-yorkais, l'antisémitisme présumé du peuple polonais et les insultes faites à Mgr Glemp, doit-on s'étonner d'entendre ce dernier rappeler à l'ordre les juifs qui ont essayé d'imposer leur vue à l'Eglise entière ? Le cardinal Decourtay a accepté le diktat juif, le cardinal Glemp a défendu son Eglise.

L'affaire du Carmel d'Auschwitz est une nouvelle leçon pour tous ceux qui défendent l'Eglise catholique

E.B.

Extrait de. Controverses n°11, novembre 1989

Le mot Shoa désormais couramment employé est ainsi défini par le Petit Larousse : " mot hébreu signifiant catastrophe, désignant plus particulièrement l'entreprise d'extermination du peuple juif par les nazis". Il a pratiquement remplacé le terme holocauste (sacrifice où la victime est entièrement détruite par le feu), peu à peu rejeté par les institutions juives qui jugeaient son emploi impropre, comme détournement d'un terme religieux pour désigner un fait qui n'était pas un sacrifice mais un crime.

Abonnements :

Minimum :	Fr. 5.-
Normal :	Fr. 30.-
Soutien :	Fr. 40.- et plus

**N'oubliez pas de renouveler
votre abonnement pour 1990**

Bulletin de versement annexé